



## KIT DÉBAT

*Qui contrôle ce qui se dit à la télévision ?*



© SOURCE FRED TANNEAU / AFP

*Découvrez l'historique de la concentration des médias en France*

*Comprenez les réglementations de la télévision française et allemande*

# Bienvenue à Open-Vox !

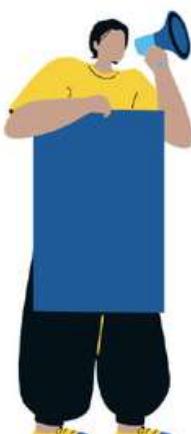


Un espace d'échanges et de partages en groupes autour de sujets du quotidien. Toutes les deux semaines, c'est l'occasion de se retrouver pour discuter de thématiques diverses !

## Le PEJ-France

Fondé en 1987, le Parlement Européen des Jeunes - France est une association nationale d'éducation à la citoyenneté, membre d'un réseau européen présent dans 40 pays. En France, elle est portée "par et pour des jeunes" engagé-es à l'échelle locale et nationale dans différents programmes qui sont déclinés dans six comités régionaux.

L'association organise chaque année des événements qui permettent à des jeunes de 15 à 25 ans de vivre des expériences de citoyenneté active en favorisant les rencontres, l'échange et le débat sur des thématiques d'actualité : sessions de simulations parlementaires, interventions en milieux scolaires, groupes de débats en lycées, forums étudiants...



## Un réseau par et pour les jeunes



Des activités favorisant l'échange, l'expression et les rencontres

## Le programme Open-Vox

Le programme Open-Vox, lancé en 2020 par le PEJ-France, propose à des lycéen-nes de toute la France de créer des groupes de débat dans lesquels ils/elles ont l'opportunité de discuter de sujets d'actualité. Au cours de l'année, des échanges sont organisés entre différents lycées pour permettre de dialoguer au-delà des murs de chaque établissement, entre jeunes, et d'ainsi créer encore plus de débats !

Lorsque la dynamique du groupe de débat est lancée, il existe la possibilité - avec l'appui du PEJ si besoin - d'aller plus loin. Les lycéen-nes peuvent ainsi des activités dans leur lycée/ville : mise en place d'animations (cleanwalk, collectes, animations au lycée...), participation à des sessions locales, régionales, nationales ou européennes !



# Débattre : oui, mais comment ?

**1**

Nommez un-e responsable de débat : son rôle est à la fois d'animer, de modérer le débat et d'en être le maître du temps. Il/Elle est chargé-e de distribuer et gérer la parole pour que chacun-e puisse s'exprimer tour à tour. Le/la responsable doit également être vigilant-e à ce que la prise de parole soit équitable.

**2**

Organisez l'espace : les formes circulaires favorisent le dialogue et la proximité entre les participants-tes, ce qui renforcent la confiance réciproque et l'écoute.

**3**

Déterminez et annoncez la durée du débat au début : environ une heure et demie, c'est la durée que nous recommandons !

## N'oubliez pas de rappeler quelques règles :

- Le respect et l'écoute des personnes qui prennent la parole
- La bienveillance et la patience entre les participant-es
- Les règles de circulation de la parole et les temps des prises de parole des participant-es



Besoin de plus d'infos ?  
Téléchargez notre mode d'emploi

[ici](#)

# Les étapes et questions du débat

## PHASE 1 : DÉCOUVRIR LE SUJET



*Mettez en commun vos connaissances et partagez ce que vous a appris le kit débat*



*Demandez vous en quoi ce sujet est important et pourquoi vous concerne t-il ?*

Quel est le type de **média que vous consultez** le plus (télévision, réseaux sociaux,...) ?

Savez-vous quelles chaînes de télévision sont détenues et **gérées par l'Etat ou par des groupes privés** ?

## PHASE 2 : EXPRIMER SON OPINION ET IMAGINER DES SOLUTIONS



*Expliquer votre point de vue : ce que le sujet vous inspire, ses points positifs et négatifs, ..*



*Reprenez les grandes questions et désaccords pour construire ensemble des solutions*

Est-il nécessaire que **l'Etat détienne** toutes les chaînes de télévision ou qu'il puisse à **minima contrôler** ce qui se dit sur les chaînes de télévision privées ? L'Arcom a t-elle eu raison d'interdire C8 ?

Les chaînes de télévision aujourd'hui en France reflètent elles la **diversité d'opinions** et respectent elles la **liberté d'expression** ?

## PHASE 3 : S'ENGAGER À VOTRE ÉCHELLE !

Choisissez-vous les médias que vous consultez par rapport à l'idéologie politique des propriétaires du média ?





# La méthode de débat du mois

## LE BRAINSTO DU ROUTARD

Cette activité permet aux participant-es de débattre et de travailler en groupes sur un sujet concret et proche d'eux/elles en développant leur esprit critique.

 **DURÉE :** 10 à 30 minutes

 **DÉROULEMENT :**

**1** L'animateur-trice pose une question liée au sujet et les participant-es assis-es en cercle, se font passer des feuilles sur lesquelles ils/elles notent leurs idées (brainstorming collaboratif). Chacun-e prend un temps individuel pour réfléchir et noter une idée. Les questions de la page précédente de ce kit débat, en particulier celles de la phase 2 peuvent être utilisées.

**2** Chaque feuille est donnée à la personne à sa droite qui approfondit l'idée et la développe ou en rajoute une autre, puis donne la feuille à sa droite... jusqu'à ce que l'idée revienne à son auteur-e d'origine.

**3** Un temps d'échange est ensuite animé : chaque participant-e (auteur-e d'origine) restitue les idées qui se trouvent sur la feuille qui lui est revenue.

# Qui possède la télévision française ?

Les médias privés ont pour particularité d'avoir des capitaux détenus par des groupes privés. Ils peuvent cependant être aussi financés en partie par l'Etat. La concentration des médias désigne la détention d'un grand nombre de médias par un petit nombre de propriétaires/actionnaires privés.



## Premières chaînes privées



© PASCUCCI/TF1/SIPA / SIPA

La privatisation consiste à transférer la vente d'actifs, une activité, un établissement ou une entreprise du secteur public au secteur privé. La privatisation des médias en France commence avec la loi du 30 septembre 1986 qui allège les contraintes légales sur le secteur des médias, facilitant ainsi la concurrence entre les médias publics et privés et la privatisation des médias publics. Cette loi est suivie par le **rachat de TF1**, première chaîne (publique) de télévision française, par Bouygues et d'autres actionnaires tels que Bernard Tapie (à gauche en photo).

Dans le même temps, en novembre 1984, la première chaîne privée de France, **Canal +** est mise en service avec un abonnement payant. 2 ans après, les chaînes privées 5 et la TV6 (fermée 1 an plus tard) sont créées, gratuites car entièrement financées par la publicité.



## Concentration aux mains de millionnaires

En juin 2014, Vincent Bolloré, une des personnes les plus riches de France, prend le "contrôle du groupe Vivendi" (élu par les actionnaires du groupe) qui a notamment Canal +.

En 2021, le groupe TF1 (détenu à 49% par le groupe Bouygues) et le groupe M6 (détenu en majorité le groupe Bertelsmann) discutent d'une potentielle fusion des deux groupes pour constituer un "géant français numérique" et concurrencer ainsi les plateformes de streaming telles que Netflix. Ce projet meurt en 2022 car l'Autorité de la Concurrence (institution publique garantissant un équilibre entre les médias privés et publics en France) demande aux groupes de se séparer de plusieurs chaînes de télévision.

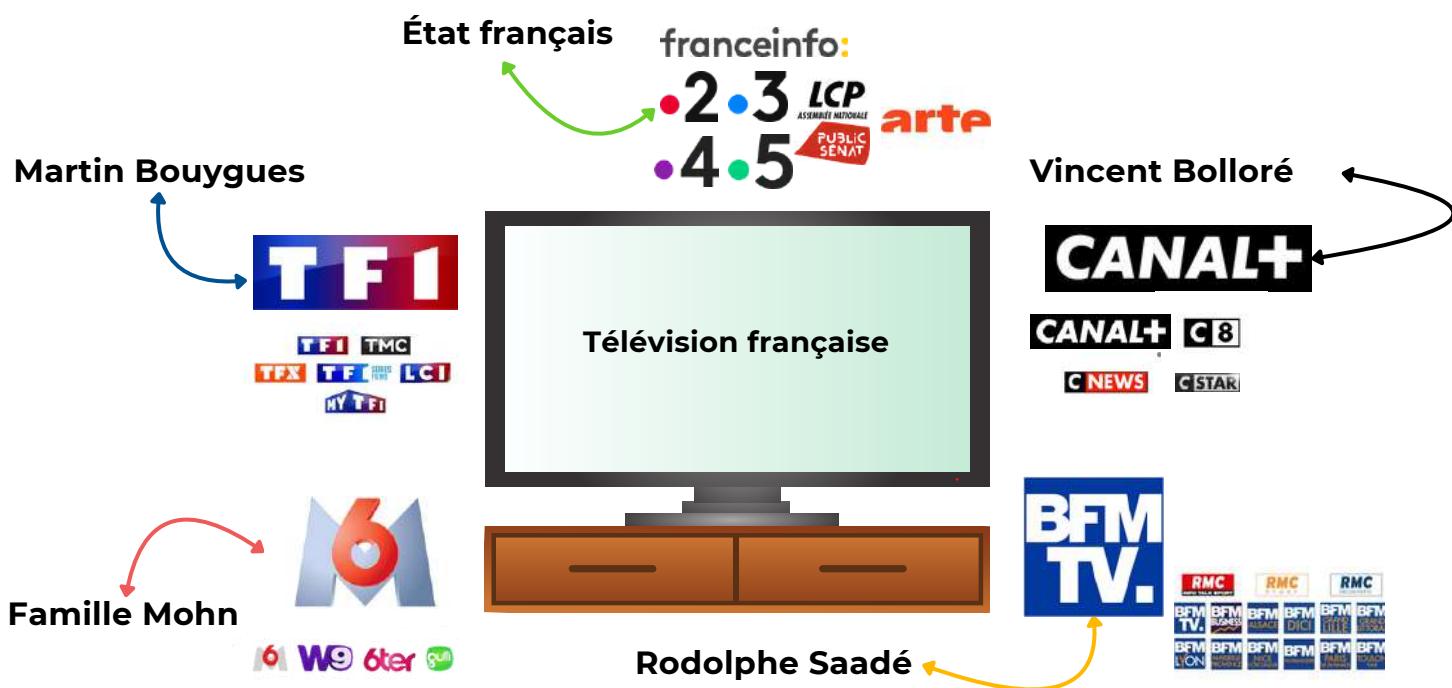


De gauche à droite : Vincent Bolloré, Martin Bouygues, Xavier Niel © Sipa Press

Le groupe Canal+ génère aujourd'hui les plus hauts revenus dans le secteur de la télévision avec un chiffre d'affaires de 6,05 milliards d'euros en 2023 (le groupe TF1 : 2,3 milliards d'euros).



# Pourquoi les grands groupes possèdent des chaînes de télé ?



## Influencer l'information

La télévision est un puissant levier d'influence dans notre société. Présente dans plus de 90% des foyers en France, elle est souvent considérée comme un support d'information plus crédible que les réseaux sociaux. En contrôlant des chaînes de télévision, les grands actionnaires peuvent ainsi faire valoir leurs intérêts et positions politiques.



© AFP - Firds Abdullah

# Influencer la politique



© ERIC FEFERBERG / AFP

La télévision permet aussi, dans le même temps, d'augmenter son influence, notamment dans le domaine politique. En 2020, TF1 confirme l'arrivée de Didier Casas au poste de secrétaire général du groupe (2020-2022). Durant la campagne présidentielle de 2017, ce dernier avait pris un congé sans solde de quatre mois pour s'engager dans l'équipe d'Emmanuel Macron et contribuer à l'élaboration de son programme. Il était chargé des questions régaliennes : défense, sécurité, immigration, laïcité, institutions et libertés publiques.

Plus récemment, au lendemain de la dissolution de l'Assemblée Nationale en 2024, Eric Ciotti a rencontré par exemple Vincent Bolloré pour parler d'une union des droites.

# Comment l'Etat régule les chaînes de télé ?

## En France : limitation par le capital détenu



© Assemblée nationale

La loi Léotard, loi dite "dispositif anti-concentration" est introduite en 1986 pour permettre la régulation de la télévision par l'Etat français afin de garantir le pluralisme des médias. Le capital maximum que peut détenir un seul actionnaire dans un groupe de média est fixé à 25%. En 1994, la loi Carignon allège cette limitation et fixe la limite à 49%, pour faciliter l'augmentation du capital détenu par le groupe Bouygues de la chaîne TF1 (de 25 % à 49%). Le contrôle de ce seuil est assuré par l'Arcom..

Aujourd'hui, Bouygues possède 43,8 % de TF1 et Bertelsmann, 48,6 % de M6.

L'Arcom est l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Si une chaîne de télévision ne respecte pas certains principes comme l'indépendance de l'information, l'équité des temps de parole des candidat-es politiques ou une diversité de sujets et d'intervenant-es, l'Arcom a le pouvoir d'imposer des sanctions: amende, suspension de la diffusion du programme en question ou, tout simplement, l'interdiction de sa retransmission.



La chaîne C8 est la chaîne la plus sanctionnée de l'audiovisuel français avec un total de quelque 7,6 millions d'euros d'amende. L'Arcom a décidé de ne pas renouveler l'autorisation de diffusion pour C8 pour 52 manquements en 12 ans: fausses informations, diffusion d'images humiliantes, propos violents, discriminatoires et homophobes, insultes à un élu etc..

## En Allemagne : limitation par l'audience



En Allemagne, suite à l'importante propagande nazie à la télé au XXe siècle, des lois et une autorité régulatrice ont instauré des limites de visionnage des chaînes privées. Une entreprise ayant une ou plusieurs chaînes de télévision doit avoir une part d'audience télévisuelle (le pourcentage moyen d'individus qui regardent une chaîne de télévision) inférieure à 30% (100% étant le total des individus qui regardent l'ensemble des chaînes de télévision ).

De plus, une chaîne d'information privée ne peut dépasser les 10% d'audience. Si les chaînes de télévision privées sont "trop" regardées, elles sont obligées d'accorder un temps d'antenne à des tiers indépendants pour rééquilibrer.

Aujourd'hui, les extrêmes droites allemande et françaises remettent en cause ces systèmes et veulent supprimer le financement de l'audiovisuel public.

# Quelques éléments clés

## Média public

Un média est un **moyen, technique et support de diffusion massive de l'information** (presse, radio, télévision, cinéma...). Les médias publics (France 2, France 3, etc..) sont les chaînes de télévision, les stations de radio et autres médias numériques détenues par l'Etat. Ils sont **financés principalement par un impôt**, la TVA qui a remplacé en 2022 la redevance audiovisuelle (impôt lié à la possession d'un poste de télévision).




## Pluralisme des médias

Le pluralisme des médias est un **mélange de médias publics, privés et communautaires**, ainsi qu'une **variété de plateformes** (presse écrite, radio, télévision et Internet) visant à garantir la **diversité des opinions**. Le pluralisme est respecté quand il y a une pluralité des médias dans un pays, que ce soit des médias privés ou publics. La diversité des médias est un des fondements d'un système démocratique tout comme la liberté d'expression.

## Nationalisation

La nationalisation représente l'opposé de la privatisation : **l'État acquiert un média d'une entreprise privée, par exemple**. Il existe diverses justifications pour procéder à une nationalisation (tel que le contrôle des ressources stratégiques, l'augmentation des revenus de l'État, ou encore la conjoncture historique et politique du pays). Par exemple, l'Égypte a nationalisé le canal de Suez en 1956 pour se défaire définitivement du contrôle colonial français et britannique.



© AP/SIPA

## Capital

Le capital désigne les **ressources possédées par un individu**, une famille ou une entreprise. Selon Bourdieu, il existe le **capital économique (salaire, rente immobilière...)**, culturel, social et symbolique.



# Ce qu'ils/elles en disent

## Rachida Dati / Ministre de la Culture

“ S'agissant des concentrations, l'information fiable, de qualité, a un coût. Je ne vois pas comment parvenir à la créer sans être adossé à un groupe industriel. Plus vous paupérissez les journalistes, plus vous dégradez la nature de l'information, jusqu'à conduire à la désinformation. La loi garantit l'indépendance des journalistes, que l'intérêt économique de l'entreprise ne doit pas compromettre.”

Commission d'enquête sur l'attribution, le contenu et le contrôle des autorisations de services de télévision à caractère national sur la télévision numérique terrestre,  
NosDéputés.fr (2024)



Mairie du 7eme

## Un bout des médias



“Il n'existe pas de règles générales ou de caractéristiques obligatoires pour qu'un média soit considéré comme indépendant : certains le sont alors que leurs actionnaires majoritaires sont des milliardaires possédant plusieurs médias. Une attention particulière est alors portée à la séparation actionnaires/rédaction.”

Les médias indépendants, indispensables mais en danger, Un bout des médias

## Vincent Bolloré / Conseiller du président du directoire de Vivendi

“Le pluralisme existe aujourd'hui en France. Et encore, on ne parle pas de l'univers essentiel, celui de l'internet, qui ne fait pas l'objet de ce contrôle, et qui se développe considérablement. Je ne crois pas que Canal+ menace qui que ce soit, d'autant plus que, par la force des choses, son centre de gravité est en train de se déporter vers l'international.”

Commission d'enquête sur l'attribution, le contenu et le contrôle des autorisations de services de télévision à caractère national sur la télévision numérique terrestre,  
Assemblée nationale (2024)



©Thomas Padilla/MAXPPP

## Andrea Prat / Professeur d'économie



“La concentration des médias est intrinsèquement suspecte. Que dans un pays en particulier, une personne détient 60 % de la part d'attention, ça m'inquiète. Dans de nombreux pays, les élections sont remportées sur une très faible marge de voix. Même une personne qui peut contrôler 2 % ou 5 % de la part d'attention a le potentiel de faire basculer les élections.”

“L'enjeu de la concentration des médias, c'est votre attention, La revue des des médias (2022)



# Pour aller plus loin !

## Des questions pour approfondir...



Les chaînes publiques existeront-elles encore dans quelques années selon vous ?



© Garage Island Crew / Cultura Creative



La télévision représente-t-elle suffisamment la diversité de la société française ?



La télévision est-elle encore un média consulté par les jeunes ?

## Quelques vidéos courtes...

[« Les journalistes sont aux ordres des puissants »](#)  
 S.P.A.M. - Lumni (2023)

[Cyril Hanouna : enquête sur une propagande et ses dérapages](#) - Le Monde (2024)

[Les riches menacent-ils la démocratie ?](#) ARTE - ARTE (2025)



© AFP/Anna Kurth

## Un peu de lecture...



[La concentration des médias contre la démocratie- La vie des idées](#) (2023)

[La concentration des médias, un enjeu démocratique](#) - La Tribune (2022)

[Qu'est-ce que le règlement européen sur la liberté des médias \(European Media Freedom Act\) ?](#) - Toute l'Europe (2025)

## Et même des podcasts !

[La concentration des médias nuit-elle au pluralisme ?](#)

- France Culture (2021)

[Médias : les milliardaires achètent-ils de l'influence ?](#)

- France Culture (2024)

[La chute de l'Empire Bolloré](#) - Spotify (2024)



# Des idées d'engagement

## Où s'informer

Rejoindre une association qui lutte pour une meilleure indépendance des médias vis-à-vis du pouvoir politique et économique

- L'indépendance et les actions qui permettent de la renforcer ne sont pas toujours simples. La première mission d'Un Bout des Médias est d'accompagner les médias qui en font la demande en mettant à disposition son expertise.
- Un Bout des Médias formule aussi des propositions pour un cadre législatif adapté, respectueux et efficace, et dialogue avec le législateur pour faire évoluer les pratiques et la loi.



à retrouver [ici](#)

## Comment participer

Rejoindre une association jeunesse qui vous permet de créer votre propre média en vous donnant des conseils et des outils pour réussir

- Coquille : Le programme coquille permet à des jeunes de discuter de problématiques sociétales liées au journalisme sous la forme de ciné-débats, tables rondes, conférences...
- Kaléido'scoop : Ce parcours d'accompagnement est destiné aux jeunes de 11 à 28 ans qui souhaitent créer ou renouveler leur média : rencontre avec des journalistes, masterclass en ligne,..



à retrouver [ici](#)

## Agir à son échelle

Créer un média dans ton lycée ou bien former un atelier/débat pour dérypter les fakes news

- Lire des médias indépendants pour continuer à faire vivre le pluralisme médiatique.
- Apprendre à dérypter les fakes news: seul ou en atelier débat d'actualité,..
- Créer un média dans son lycée



© Laurent Audouin

# Donnes nous tes retours !



Remplis ce formulaire de  
feedback en cliquant  
[ici](#)  
ou scanne ce QR code



Tu recevras le dernier kit débat de cette année **le mois prochain sur la santé mentale** mais n'hésites pas à continuer les séances jusqu'à la fin d'année



Open-Vox reprendra en septembre: **dis nous qui continuera les débats l'année prochaine** pour continuer à recevoir les kits ! Envoi Prénom + N° tel à  
→ [openvox@pejfrance.eu](mailto:openvox@pejfrance.eu)

## SUIS-NOUS SUR NOS RÉSEAUX !

Il existe plein de formes d'engagement et de participation au PEJ : pour ne rater aucun de nos événements et opportunités, abonne-toi à notre newsletter WhatsApp et à notre page Instagram !

*clique pour nous rejoindre !*



*scan moi pour voir les actus !*

